



CONTRAT D'ABONNEMENT
Selon les conditions du Règlement de l'Eau
potable et de l'Assainissement

- EAU
- ASSAINISSEMENT

EXEMPLAIRE A RETOURNER avec :

- Copie de carte d'identité,
- Justificatif de domicile

Cadre réservé au service
Référence PDC :

CARACTERISTIQUES DE L'ABONNEMENT
Adresse du point de consommation :
.....
Numéro de compteur :
Index relevé au compteur : Emplacement du compteur :
Date d'emménagement :

RENSEIGNEMENTS ABONNÉ(S)
Abonné principal
M. – Mme Nom : Email :
Prénom : Qualité : Propriétaire – Locataire
Date de naissance : Adresse de facturation :
Lieu de naissance : Code Postal :
Tél : Ville :
Numéro de **SIRET** (obligatoire pour les sociétés) :

Co-abonné
M. – Mme Nom : Email :
Prénom : Qualité : Propriétaire – Locataire
Date de naissance : Statut : Époux (se)- Conjoint (e) – Concubin (e)-
Lieu de naissance : Colocataire
Tél :

RENSEIGNEMENTS PROPRIÉTAIRE si différent
M. – Mme Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code Postal :
Tél : Email :

DESTINATION ABONNEMENT (cocher une ou plusieurs cases)
 Besoins domestiques avec assainissement collectif
 Besoins domestiques sans assainissement collectif
 Besoins industriels (garages, stations de lavage, établissements industriels,)
 Besoins agricoles
 Herbages



ANCIEN ABONNÉ (si connu)

Nom :Prénom :

Nouvelle Adresse :
.....

Téléphone :

Date de départ :

Index compteur d'eau au départ :m3

L'abonné déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature de la présente demande d'abonnement.

Il s'engage à se conformer au règlement de service de distribution de l'eau et de l'assainissement dont un exemplaire lui a été remis sans préjudice des voies de recours de droit commun.

L'abonnement entre en vigueur lors de la fourniture d'eau réalisée dans les conditions prévues au règlement de service susvisé.

L'abonné est réputé responsable du paiement des factures jusqu'à la date de demande de résiliation de son contrat d'abonnement.

Signature du/des abonné (s)

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Fait à :

Le :



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **Communauté de Commune des 2 Vallées Vertes** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **Communauté de Commune des 2 Vallées Vertes**

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR59ZZZ589290

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER

Nom : **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 2 VALLEES VERTES**

Adresse : 11 Rue de la Fontaine

Code postal : 25340

Ville : PAYS DE CLERVAL

Pays :

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

I | B | A | N

| | | | | |

| | | | | |

| | | | | |

| | | | | |

| | | | | |

| | | | | |

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE

| | | | | |

| | | | | |

| | | | | |

(| | | | |)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DÉSIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ (SI DIFFÉRENT DU DÉBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ÉCHÉANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par **Communauté de Commune des 2 Vallées Vertes**. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec **Communauté de Commune des deux Vallées Vertes**.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.